



PHOTO LÉO BRÉZIN/ACAT-FRANCE

## L'ACAT-FRANCE REND HOMMAGE À ROBERT BADINTER

Communiqué de presse - 9 février 2024

**Yves Rolland, président de l'ACAT-France, salue la mémoire de Robert Badinter, artisan de l'abolition de la peine de mort et parrain des 50 ans de notre ONG, qui s'est éteint aujourd'hui. L'ACAT-France poursuivra son engagement pour l'abolition de la peine de mort à l'international.**

La vie de Robert Badinter a façonné le mandat de l'ACAT-France, ONG chrétienne de défense des droits de l'Homme qui agit depuis 1974 pour un monde sans torture ni peine de mort et porte assistance aux victimes.

Ce grand avocat nous avait fait l'honneur de parrainer les 50 ans de notre association en 2024. L'annonce brutale de son décès nous laisse orphelins.

Nous continuerons à faire vivre son travail pour un monde de compassion, de justice et de fraternité.

En 1981, Robert Badinter fait abolir la peine capitale en France. Il défendra en outre le droit d'asile pour protéger ceux qui fuient les persécutions dans leur pays ou encourent précisément le risque d'une condamnation à mort.

La décision prise par la France d'abolir la peine de mort a marqué un tournant dans le mandat, de notre ONG, désormais portée vers l'abolition universelle et la défense du droit d'asile.

L'abolition doit aujourd'hui se gagner dans les esprits à l'heure où la République démocratique du Congo a annoncé, le 5 février, vouloir rétablir les exécutions pour les personnes coupables de trahison. La mise à mort de Kenneth Smith par asphyxie à l'azote, le 25 janvier dernier en Alabama, démontre quant à elle le caractère absolument cruel de la peine de mort. Aucune méthode d'exécution ne sera jamais humaine.

L'ACAT-France œuvre pour la reconnaissance de la peine de mort comme un acte de torture, qualification qui la rendrait automatiquement illégale en droit international.

**« NOUS HONORONS SA MÉMOIRE, MAIS AUSSI SES VALEURS, SES CONVICTIONS, SON ENGAGEMENT ET SA FORCE QUI SONT POUR NOS MEMBRES UNE SOURCE D'INSPIRATION. »**

YVES ROLLAND, PRÉSIDENT DE L'ACAT-FRANCE

**CONTACT PRESSE.** Louis Linel, chargé de communication et plaidoyer  
communication@acatfrance.fr | +33 1 40 40 74 10 | +33 6 27 76 83 27

**ACAT**  
france